



Kuesspan © Étienne Galloy - Max Films Media



L'ÉDITO DE FRANÇOIS AYMÉ, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

Prise de pouvoir

Première vague et premier confinement : la sidération. Deuxième vague et deuxième confinement : la torpeur et l'abattement qui guette. Dit comme ça, ce n'est guère réjouissant, ni encourageant. La longue durée de cette situation incertaine avec de nouvelles menaces sanitaires finit par miner chacun·e d'entre nous.

Les aides structurelles sont au rendez-vous et l'on ne peut que saluer ce véritable effort des pouvoirs publics. Mais dans le même temps, chacun·e a eu en tête un sentiment d'injustice quand, en décembre dernier, les cinémas et les salles de spectacle sont restés fermés alors que les commerces et les galeries marchandes étaient ouverts.

Il nous reste à attendre pour ce qui ressemble de plus en plus à un marathon. La période nous incite à la réflexion, à la formation, à notre communication, à l'éducation au cinéma et même aux travaux, quand c'est possible. L'AFCAE est prête à participer à cette dynamique indispensable, en particulier du côté de la formation continue du personnel, et des propositions seront adressées aux adhérents très prochainement.

D'autant que, depuis le début de cette crise sanitaire, c'est à une double révolution-déflagration à laquelle nous assistons. La crise sanitaire et le développement des plateformes de streaming, en particulier de Netflix. Hausse du nombre d'abonnés en France et dans le monde, meilleure couverture presse. Indéniablement, un nouveau cap est passé. Certains signes ne trompent pas. Notamment les commentaires saluant l'exceptionnelle audience internationale de la série française *Lupin* (à la une du *Parisien*, de *Libération*...). C'est évidemment une bonne nouvelle pour la production française et l'on ne peut que s'en réjouir. Mais ce qui est nouveau, c'est que c'est surtout le diffuseur Netflix qui touche le jackpot et l'acteur Omar Sy, par son gain de notoriété. Quant à Ludovic Bernard et Hugo Gélin, les réalisateurs, on cite à peine leurs noms, que ce soit dans la presse ou dans la grande campagne de communication de Netflix. Le producteur Gaumont est absent de l'affiche. C'est clairement une autre façon de travailler, de communiquer. Un nouveau système où la série est assimilée de plus en plus à un produit de grande consommation mondiale rattachée à une marque, celle du diffuseur. Rien de bien neuf là-dedans, sauf que ce modèle est en train de devenir dominant, d'une puissance étonnante. La stratégie ne s'arrête pas à la dimension économique, mais également à la symbolique. Netflix produit *Mank*, le dernier film de David Fincher, en noir et blanc, consacré à Herman Mankiewicz, le scénariste de *Citizen Kane*; Netflix diffuse les Chaplin, les Truffaut, les Sautet; Netflix investit dans les écoles de cinéma, passe un accord de partenariat avec la Cinémathèque française afin de financer la restauration

→ SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Focus sur
la fréquentation
Art et Essai

P. 2-3

De la singularité
de l'écran
de cinéma

P. 7

Aides des
collectivités
territoriales

P. 8-9

Opération
Coup de cœur
surprise

P. 10

2020, année chagrin

En raison de la nouvelle fermeture des salles le 29 octobre, le top 30 de l'année s'est établi sur seulement 7 mois, dont la moitié avec des limites de jauge ou d'horaires (couvre-feu). Ce qui donne un classement définitif légèrement modifié par rapport à celui arrêté le 13 octobre dans notre dernier numéro.

D'un point de vue global, la fréquentation atteint 65,2 millions d'entrées en 2020. Il faut dire que l'année avait mal commencé : la fréquentation des 10 premières semaines (jusqu'au 10 mars, dernière semaine « complète » avant le premier confinement) a toujours été inférieure à celle de la plus faible semaine équivalente des cinq années précédentes (2015-2019). Une faible fréquentation qui peut s'expliquer par les démarrages décevants de certaines comédies françaises et une relative faiblesse des films américains.

Du côté des films Art et Essai, ils représentent environ 25 % de part de marché en 2020, avec plus de 15 millions d'entrées réalisées par les films recommandés. Sur toute la période comprise entre les deux confinements, les films recommandés Art et Essai ont affiché un indice de reprise nettement supérieur à celui de l'ensemble des films. Le top 30 des films recommandés est composé de 6 films américains, tous sortis avant le 10 mars, dont 4 dans le top 10. Après le trio de tête inchangé depuis le début de l'année, ce sont des films français qui bataillent. Si *La Bonne épouse* a longtemps gardé sa 4^e place, le film a été détrôné par *Antoinette dans les Cévennes* et une arrivée de dernière minute : *Adieu les cons* d'Albert Dupontel qui a fait une entrée fracassante dans le top 30 en se plaçant à la 5^e place en seulement 9 jours d'exploitation. Le film enregistre plus de 700 000 entrées malgré une période soumise au couvre-feu sur une bonne partie du territoire. Hors films Art et Essai, on assiste aussi à une forte part de marché des films français, face à la quasi-absence de blockbusters américains. Absence qui a eu deux conséquences notables : un élargissement des plans de sortie moyens des films français et une reprise plus faible pour les établissements cinématographiques de plus de 10 écrans, particulièrement pour les multiplexes de périphérie dont la dynamique de fréquentation repose beaucoup sur ces blockbusters US. Les deux autres entrées dans le top sont des films d'animation familiaux attendus : *Petit Vampire* de Joann Sfar (adaptation de la BD éponyme) et *Calamity*, deuxième film de Rémi Chayé dont le premier long métrage *Tout en haut du monde* avait déjà enthousiasmé les salles et les spectateur·rice·s.

Le couvre-feu ayant un impact moindre, les deux films, soutenus par le groupe Jeune Public de l'AFCAE, sortis pendant les vacances, ont su trouver leur public. On regrettera leurs carrières interrompues brutalement, en espérant leur retour sur les écrans dès la réouverture des salles. ●



Top 30 des films recommandés Art et Essai au 13 octobre 2020

Films	Entrées	Cinéma en sortie nationale	Total Cinéma programmés	Coefficient Paris Province*
1. 1917 (Universal)	2 203 194	583	1 841	3,6
2. Le Cas Richard Jewell (Warner)	795 294	537	1 358	3,1
3. Les Filles du docteur March (Sony Pictures)	786 466	255	1 500	2,8
4. Antoinette dans les Cévennes (Diaphana)	747 942	483	1 710	4,3
5. Adieu les cons (Gaumont)	719 365	717	883	4,7
6. La Bonne épouse (Memento Films)	632 682	629	1 858	4,8
7. Effacer l'historique (Ad Vitam)	524 141	638	1 685	4,0
8. Jojo Rabbit (Walt Disney France)	394 806	168	1 039	2,5
9. Été 85 (Diaphana)	363 144	573	1 585	3,4
10. Petit Pays (Pathé)	340 399	573	1 572	4,0
11. Yakari, la grande aventure (Bac Films)	335 144	544	1 604	5,8
12. Un divan à Tunis (Diaphana)	326 746	136	918	2,4
13. La Fille au bracelet (Le Pacte)	324 119	208	1 147	3,1
14. Dark Waters (Le Pacte)	301 634	258	899	2,3
15. Les Choses qu'on dit... (Pyramide)	279 094	303	1 262	2,9
16. Les Parfums (Pyramide Distribution)	253 126	629	1 613	3,6
17. Les Enfants du Temps (Bac Films)	229 320	196	685	2,6
18. L'Ombre de Staline (Condor Distribution)	217 943	266	1 156	2,7
19. Petit Vampire (Studiocanal)	198 280	489	698	4,4
20. Police (Studiocanal)	195 753	395	1 498	3,2
21. Cuban Network (Memento Films)	185 708	204	774	3,0
22. Marche avec les loups (Gebeka Films)	180 620	148	1 049	11,0
23. Josep (Sophie Dulac Distribution)	173 044	225	783	3,6
24. Calamity (Gebeka Films)	158 029	280	750	4,0
25. Séjour dans les monts Fuchun (ARP Sélection)	138 061	59	539	2,8
26. Énorme (Memento Films)	132 664	347	1 124	2,8
27. Peninsula (ARP Sélection)	126 000	421	491	3,6
28. L'Adieu (SND)	120 529	118	803	2,4
29. Dans un jardin qu'on dirait éternel (Art House)	119 001	107	699	2,4
30. Lettre à Franco (Haut et Court)	116 107	172	551	3,4

* Coefficient Paris-Périphérie/Province

L'impact de la crise sanitaire sur la fréquentation

En 2019, le top 20 des 10 premières semaines cumulait 31,5 millions d'entrées contre 21,2 millions en 2020, soit un déficit de 10 millions d'entrées avant la fermeture des cinémas pour cause de confinement. Malgré cette fréquentation très faible, les 10 premières semaines représentent 57,7 % de la fréquentation annuelle en 2020, contre 23,7 % en moyenne au cours des cinq dernières années.

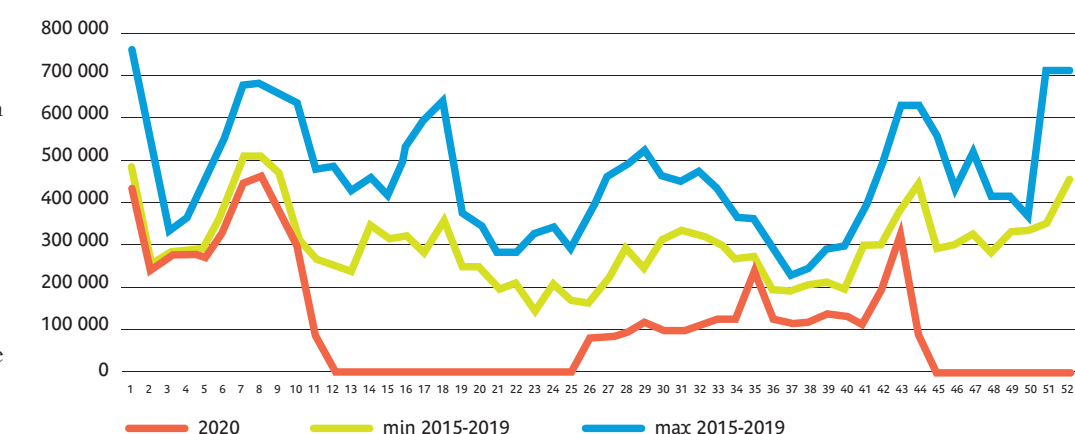
L'évolution de ce mauvais début d'année s'est ensuite aggravée en raison de la crise sanitaire : en 2020, outre les 10 premières semaines, la fréquentation de la période située entre les deux confinements pendant laquelle les cinémas ont accueilli du public (du 22 juin au 29 octobre) a également été systématiquement inférieure à la plus faible fréquentation hebdomadaire des cinq dernières années.

La première période de fermeture des cinémas, du 15 mars au 22 juin, s'est traduite par une perte de fréquentation de 52,7 millions d'entrées environ sur la base de la fréquentation moyenne de ces semaines, au cours des cinq dernières années. La deuxième période de fermeture, du 30 octobre au 31 décembre, s'est traduite par une perte de fréquentation de 42,1 millions d'entrées environ sur la même base moyenne. Les deux périodes de fermeture des cinémas en 2020 représentent donc près de 95 millions d'entrées perdues, soit 45,6 % de la fréquentation annuelle moyenne des cinq dernières années. La réouverture des cinémas le 22 juin était un enjeu majeur pour l'ensemble de la profession. Avec un peu plus de 100 000 entrées le 22 juin et plus de 1,1 million d'entrées cumulées en 9 jours (soit les lundi 22 et mardi 23 juin et la semaine du 24 au 30 juin), le marché montrait une reprise encourageante, en l'absence de sortie porteuse et donc principalement avec des titres « en continuation » sortis avant le confinement, et sans l'effet habituel de la Fête du cinéma.

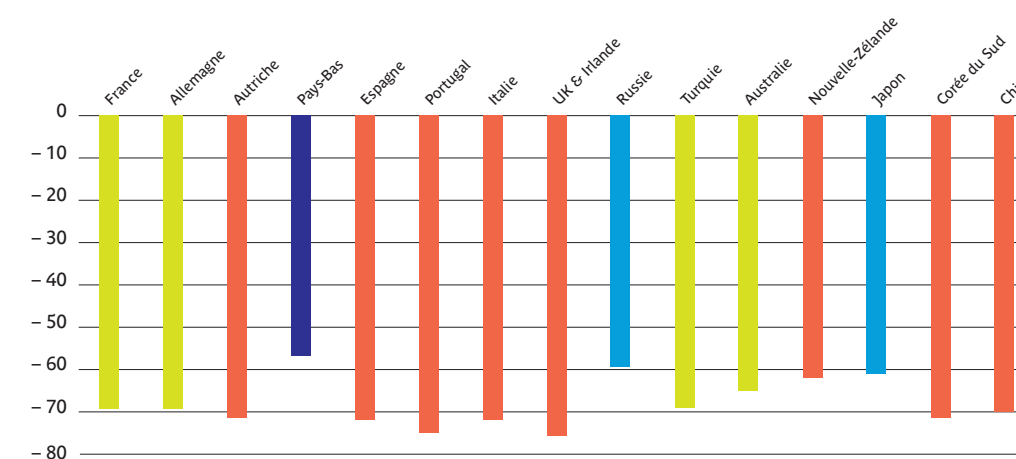
Sur la semaine du 24 juin, la fréquentation a atteint 38 % du niveau minimum et 24 % du niveau moyen pour la semaine équivalente. Après avoir progressé entre le 24 juin et le 14 juillet, atteignant 46 % du minimum et 34 % de la moyenne des cinq dernières années, l'indice a ensuite légèrement reculé jusqu'à fin juillet, pour se situer juste en dessous de 30 % du niveau minimum pour la période équivalente. À partir du 29 juillet, l'indice est en progression régulière. À partir du 16 août, il s'établit autour de 50 % du niveau minimum, et au-dessus de 40 % du niveau moyen des cinq dernières années.

Avec la sortie de *Tenet* le 26 août, l'indice atteint les 100 % du niveau minimum : le marché a donc retrouvé un niveau comparable à celui d'une des cinq dernières années. L'indice de reprise recule ensuite en septembre mais se stabilise autour de 50 % du niveau médian et 60 % du niveau minimum, soit un niveau supérieur à celui qu'il avait avant la sortie de *Tenet*. Après un fléchissement début octobre, l'indice progresse nettement au cours des 2 dernières semaines où les cinémas ont été ouverts, malgré un couvre-feu qui interdisait les séances de soirée à partir de 19h, dans une zone croissante couvrant jusqu'à 75 % de la fréquentation nationale. ●

Fréquentation hebdomadaire - France (SRG)



Fréquentation à travers le monde - 2020 vs 2019 (en recettes, sauf France en entrées)



Et dans le monde ?

Malgré une baisse de la fréquentation de 69 % par rapport à 2019, la France semble s'en être mieux sortie que ses voisins en 2020, des résultats reposant notamment sur la performance des films nationaux. En Europe, la France est en effet le pays qui a enregistré les meilleurs chiffres au box-office avec 542 millions d'euros. En comparaison, l'Allemagne a enregistré 379 millions d'euros et le Royaume-Uni 454 millions. ●

■ Recul du box-office inférieur à -60 %
■ Recul du box-office compris entre -60 % et -65 %
■ Recul du box-office compris entre -65 % et -70 %
■ Recul du box-office supérieur ou égal à -70 %

Source : IBOE © Comscore

Kuessipan
Myriam Verreault
Fiction
Canada, 1 h 57
Distribution
Les Alchimistes



Kuessipan Myriam Verreault

Nord du Québec. Mikuan et Shaniss, deux amies inséparables, grandissent dans une réserve de la communauté innue. À l'aube de leurs 17 ans, leurs aspirations semblent les éloigner: Shaniss fonde une famille, Mikuan s'amourache d'un blanc et rêve de quitter la réserve.

Kuessipan : « à toi », « à ton tour », en langue innue, est le titre du premier roman de Naomi Fontaine, confié à la réalisatrice Myriam Verreault, pour une libre adaptation à 4 mains. Le film éclaire un angle mort du cinéma québécois, à savoir la cohabitation complexe entre la population autochtone et les Québécois blancs. De fait, *Kuessipan* laisse l'écran à des interprètes innues vibrantes de vérité, et leur redonne leur place au centre de l'image. Esthétiquement très maîtrisé, le film oppose l'immensité de la région Côte-Nord du Québec et l'espace restreint de la réserve, créant une tension symbolique et narrative puissante qui sublime les aspirations contradictoires de ses personnages et donne à voir un aspect méconnu de la Belle Province. ●

Au crépuscule
Šarūnas Bartas
Fiction
Lituanie, 2 h 07
Distribution
Shellac



Au crépuscule Šarūnas Bartas

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un village isolé en Lituanie, alors que la misère ne laisse place à aucune liberté, le jeune Ounté et le mouvement des Partisans résistent à l'emprise de l'occupation soviétique dans une lutte désespérée de tout un peuple.

Esthète de la solitude et de l'errance, Šarūnas Bartas continue de creuser le sillon de sa fascination pour les étendues glacées de son pays, la Lituanie. Après des films-poèmes tels que *Frost* ou *Peace to Us in Our Dreams*, le réalisateur regarde vers l'immédiat après-guerre et les débuts de l'occupation soviétique. En suivant un personnage de jeune adolescent confronté à la violence de l'Armée rouge, Bartas se confronte au genre très codifié du film de guerre. Le destin de son petit maquisard, lancé sur les sentiers boueux de la grande Histoire partage avec le chef-d'œuvre d'Elem Klimov, *Requiem pour un massacre*, cette tristesse et cette puissance hypnotique du spectacle du sacrifice des illusions de l'enfance sur l'autel d'une guerre perpétuelle, incapable de finir. ●



Les Séminaristes Ivan Ostrochovsky

En Tchécoslovaquie au début des années 1980, le régime communiste musèle l'église. Deux jeunes séminaristes devront choisir entre la soumission à la police secrète, ou une fidélité à leurs convictions.

Après *Ida*, *La Prière* et *La Communion*, le monde religieux continue de fasciner les cinéastes. Ivan Ostrochovsky décrit le cas de conscience de deux séminaristes dans la Tchécoslovaquie des années 1980, faisant le choix de collaborer avec le pouvoir. En choisissant comme anti-héros deux jeunes religieux idéalistes, le cinéaste crée un trouble tenace, en rappelant que « *tout le monde a ses raisons* ». Tout en recourant à une esthétique ascétique et « *une rigueur bressonienne* » selon le réalisateur, le film surprend, en jouant des codes du thriller ou de l'horreur, pour faire ressentir l'emprise inhumaine du système totalitaire sur les individus. Une hybridation stylistique qui assure au film une originalité saisissante, et confirme le talent d'Ivan Ostrochovsky, à rapprocher autant d'un Pawel Pawlikowski que d'un Alfonso Cuarón. ●

Digger
Georgis Grigorakis
Fiction
Grèce, France, 1 h 40
Distribution
JHR Films



Digger Georgis Grigorakis

Nikitas vit en paria dans sa ferme, luttant contre les compagnies minières. Après vingt ans d'absence, son fils vient lui réclamer sa part du terrain. Dans cette atmosphère oppressante, les deux hommes s'affronteront sans merci. En dernier ressort, la nature restera leur seul juge.

Avec ce premier film, le réalisateur grec Georgis Grigorakis fait une entrée remarquée dans la galaxie du jeune cinéma européen (Art Cinema Award de la CICAE au dernier Festival de Berlin). Captant avec talent les rapports humains, *Digger* met en scène l'opposition éternelle entre père et fils, entre le taiseux et buté Nikitas et le bouillonnant Johnny, s'affrontant avant d'unir leurs forces contre les compagnies minières locales. Avec une maîtrise de l'espace saisissante, Grigorakis filme le combat éthique de ces deux hommes contre les forces écrasantes du profit à tout prix, dans un véritable décor de western moderne, pour permettre à son récit d'acquiescer une force universelle. ●

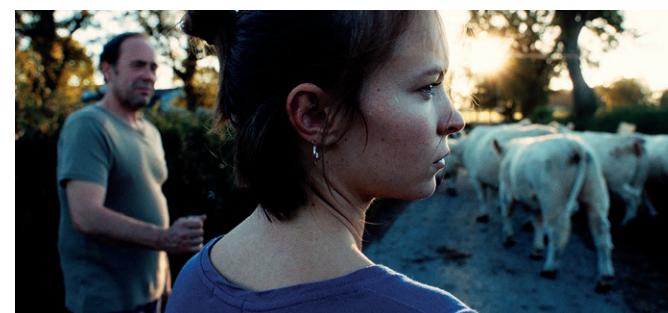
After Love
Aleem Khan
Fiction,
Royaume-Uni,
1 h 29
Distribution
Rezo Films



After Love Aleem Khan

Dans la ville côtière de Douvres en Angleterre, Mary Hussain se retrouve veuve après le décès inattendu de son mari. Après l'enterrement, elle découvre qu'il cachait un secret de l'autre côté de la Manche, à Calais.

Comment renouveler le regard sur un lieu aussi emblématique que la Manche, ce bras de mer séparant l'Angleterre de la France, sans chercher à évoquer la tragédie de l'immigration? Aleem Khan a résolu le problème en faisant de ce point de passage la vaste scène d'un drame intime aux proportions bien moindres: celui d'une femme découvrant la double vie de son mari tout juste décédé. De fait, ce décor tristement médiatisé devient un élément prépondérant du récit pour exprimer le cheminement psychologique de son héroïne, qui devra traverser cette barrière géographique, politique et sentimentale pour faire toute la lumière sur l'homme qu'elle croyait connaître mieux que quiconque. On bascule alors, avec sensibilité et une maîtrise impressionnante, vers un lyrisme dévastateur, digne des plus grands mélodrames. ●



La Terre des hommes Naël Marandin

Constance est fille d'agriculteur. Avec son fiancé, elle veut reprendre l'exploitation de son père. Pour la sauver de la faillite, il faut s'agrandir, investir et s'imposer face aux grands exploitants qui se partagent la terre et le pouvoir. Constance obtient le soutien de l'un d'eux. Influent et charismatique, il tient leur avenir entre ses mains.

Le monde de l'élevage fascine par ses décors hautement cinématographiques, la tension inhérente au travail des bêtes, et la dureté sociale qui découle d'une activité dangereuse et précaire. En y filmant un viol et ses conséquences, Naël Marandin interroge la place des femmes dans cet univers masculin. Ce microcosme professionnel devient alors le symbole d'un problème de société plus large, où la domination masculine est non seulement économique, sociale, mais surtout physique. De fait, en s'emparant d'un sujet aussi dur, le jeune cinéaste réalise un grand film sur les corps, où les marques de soutien muettes acquièrent plus de poids que la moindre parole, forcément dérisoire. ●



Teddy Ludovic et Zoran Boukherma

Dans les Pyrénées, un loup attise la colère des villageois. Teddy, 19 ans, sans diplôme, vit avec son oncle adoptif et travaille dans un salon de massage. Sa petite amie Rebecca passe bientôt son bac, promise à un avenir radieux. Pour eux, c'est un été ordinaire qui s'annonce. Mais un soir de pleine lune, Teddy est griffé par une bête inconnue et est pris de curieuses pulsions animales...

Après *Willy 1er*, revoilà les frères Boukherma lancés sur des nouveaux chemins buissonniers, à l'écart des modes du cinéma français, se jouant comme des sales gosses d'un genre iconique de la pop-culture, le film de loup-garou, dont ils détournent les codes avec délectation. Exit les landes écossaises et la lugubre atmosphère victorienne, et place à la campagne française et ses montagnes pyrénéennes. L'irruption de la bestialité, incarnée par le jeune prodige Anthony Bajon, y est autant prétexte à faire rire qu'interroger les tensions sociales à l'œuvre dans la société, permettant au film de se faire plus politique qu'il n'y paraît. ●

Teddy
Ludovic et Zoran Boukherma
Fiction
France, 1 h 28
Distribution
Les Bookmakers/
The Jokers



La Terre des hommes
Naël Marandin
Fiction
France, 1 h 39
Distribution
Ad Vitam



La Loi de Téhéran Saeed Roustayi

En Iran, la sanction pour possession de drogue est la même, que l'on ait 30 g ou 50 kg : la peine de mort. Les narcotrafiants n'ont donc aucun scrupule à jouer gros et la vente de crack a explosé. Au terme d'une traque de plusieurs années, Samad, flic obstiné aux méthodes expéditives, met enfin la main sur le parrain de la drogue Nasser K.

Phénomène de société en Iran, *La Loi de Téhéran* pose une lumière crue sur une situation méconnue en dehors de la République Islamique d'Iran, peu encline à médiatiser l'explosion de la consommation de drogue en son sein. Malgré la censure ayant longtemps retardé la réalisation de son 2^e film, Saeed Roustayi a nourri ce thriller haletant de son observation clinique des junkies et des policiers à leurs trousseaux, pour y insuffler une touche documentaire, évitant tout manichéisme et embrassant les codes d'un cinéma de genre furieux et *hardboiled*. Un mélange inattendu, lui permettant de peindre sur le vif le portrait d'une société accablée par la récession économique et la répression. ●

La Loi de Téhéran
Saeed Roustayi
Fiction
Iran, 2 h 14
Distribution
Wild Bunch



Les Racines du monde
Byambasuren Davaa

Fiction
Mongolie, 1 h 37

Distribution
Les Films du Préau

À partir de 10 ans



La Vie de château
Clémence Madeleine-Perdrillat et Nathaniel H'limi

Animation
France, 45 min

Distribution
Gebeka Films

À partir de 7 ans



Zéro de conduite
Jean Vigo

Fiction
1933, France,
50 min

Distribution
Malavida Films

À partir de 9 ans



Les Racines du monde

Byambasuren Davaa

En Mongolie, le père d'Amra, chef des derniers nomades, s'oppose aux sociétés minières internationales à la recherche d'or dans les steppes. Après sa mort dans un tragique accident, son fils entreprend de continuer son combat mais avec les moyens d'un garçon de 12 ans...

Byambasuren Davaa continue de nous faire découvrir les rituels et le mode de vie des peuples nomades de Mongolie, quinze ans après *Le Chien jaune de Mongolie*. Ici, c'est à une réalité bien actuelle qu'elle s'intéresse par le biais de la famille d'Amra : les mutations brutales auxquelles ce peuple est confronté, en raison de l'exploitation abusive des steppes, du déracinement des nomades, de l'assèchement des sources d'eau et de la destruction des paysages, notamment par des compagnies minières. Mais le film raconte aussi avec beaucoup de justesse le deuil d'un enfant et sa volonté d'accomplir le rêve de son père, ainsi que la force d'une mère pour maintenir sa famille à flot dans un monde en constante évolution. ●



Zéro de conduite

Jean Vigo

C'est la rentrée scolaire dans un collège de province. La vie reprend avec les chahuts au dortoir, les punitions traditionnelles, les récréations, les études houleuses et les conflits avec l'administration. Un soir, les pensionnaires décident de se libérer de l'autorité des adultes et déclenchent une révolte.

Quatre films et seulement deux longs métrages, la carrière de Jean Vigo est aussi courte que sa vie (il est mort à 29 ans). Il a cependant laissé deux chefs-d'œuvre que Malavida ressort en version restaurée au printemps. *Zéro de conduite*, œuvre impertinente et iconoclaste, est sans doute la plus autobiographique de Jean Vigo. Fils d'anarchiste, trimballé de lycée en lycée, c'est sa vie qu'il raconte au travers de ces collégiens rebelles face aux adultes, représentants de l'autorité et du pouvoir. Dans une maîtrise du cinéma qui puise autant chez ses prédécesseurs qu'elle annonce ses successeurs, Jean Vigo offre une œuvre essentielle et hors du commun, qu'on se hâtera de (re)découvrir. ●



La Vie de château

C. Madeleine-Perdrillat, N. H'limi

Récemment orpheline, Violette, 8 ans, part vivre avec son oncle Régis, agent d'entretien au château de Versailles. Timide, Violette le déteste : elle trouve qu'il pue, elle décide alors qu'elle ne lui dira pas un mot. Dans les coulisses du Roi Soleil, la petite fille têtue et le grand ours vont se dompter et traverser ensemble leur deuil.

Avec un postulat de départ qui peut sembler déjà vu, les réalisateur·rice·s de *La Vie de château* réussissent à proposer un film tendre et frais, qui raconte une histoire nouvelle, pleine de charme, de douceur et d'humour. Sans laisser de côté la gravité du contexte (la petite Violette a perdu ses parents dans les attentats du 15 novembre), l'animation permet d'aborder le sujet avec les enfants en leur laissant des temps de respiration grâce à la découverte du château de Versailles. Le film et les deux autres courts métrages sur le thème de la famille et de l'accomplissement de soi forment un beau programme. ●

La Belle Époque de Michel Ocelot

Court métrage documentaire de 14 minutes

Le réalisateur de *Kirikou* et *La Sorcière* et *Princes et Princesses* dépeint la naissance du cinéma, les peintres impressionnistes, le Japonisme et le Douanier Rousseau. Au long du documentaire, illustré par des images de ses longs métrages et des dessins d'archives, Michel Ocelot présente ses techniques d'animation et ses influences artistiques. À ce format court peuvent s'ajouter plusieurs chapitres disponibles sur demande, centrés sur d'autres figures de la Belle Époque que le réalisateur a mis en avant dans son dernier film *Dilili à Paris* : Toulouse-Lautrec, Pablo Picasso, Oscar Wilde, les premiers aviateurs, Degas ou encore Sarah Bernhardt. ●

Plus d'informations à l'adresse suivante : caillattheo@gmail.com



De la singularité de l'écran de cinéma

Issu d'une réflexion collective lors des Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public 2020, ce texte a une visée citoyenne, une exigence éthique : des spectateurs (in)formés sont des citoyens plus riches, plus ouverts, plus exigeants, s'éloignant des stéréotypes, plus enclins à aller vers d'autres cinématographies. Il a pour objectif de réaffirmer la singularité et l'importance de l'écran et de la salle de cinéma dans la société face au public et aux politiques qui semblent parfois douter de son caractère essentiel.

Aller au cinéma, se faire une toile, se retrouver ensemble... participe à faire lien. Ce lien social, culturel, humain, concourt à cette découverte, à cet émerveillement, à cette expérience singulière de la salle de cinéma. Au cinéma, nous allons vers. Il s'agit bien d'un acte de mouvement, conscient de vouloir partager quelque chose collectivement. Un acte de mouvement, dans un lieu hautement symbolique que le spectateur identifie – il a lu le programme, vu les affiches, pris son ticket – et qui deviendra un repère familial. Il va y retrouver des personnes connues, qui incarnent ce lieu, ces passeurs d'images qui conseillent, transmettent, accompagnent et enrichissent le regard grâce à des œuvres cinématographiques diverses. La salle se démarque par ses choix éditoriaux. Elle permet, par ce biais, la découverte, crée une relation de confiance avec ses spectateur·rice·s. Elle se fait médiatrice

entre les films et les publics et permet des temps d'échange, des discussions. Les ateliers à destination du Jeune Public, les rencontres avec les équipes de film, les soirées-débats... toutes nos recommandations contribuent à faire de nos cinémas des lieux ressources et moteurs d'altérité. Rappelons aussi que la salle de cinéma est le seul endroit où l'intégrité de l'œuvre est préservée. Le grand écran le permet mais les caractéristiques de la séance aussi. Pas de coupe, pas de pause, pas de bruit, pas de perturbation. Le dispositif cinéma fait travailler la concentration comme nul autre lieu. Il ouvre le champ des possibles devant cet écran où le regard est ouvert à 180 degrés. Assis dans le noir, le spectateur se rend disponible pour l'œuvre, voyage à travers elle, peut vivre des émotions multiples. Là réside toute la singularité de la salle. Grâce au son et à l'image, l'immersion dans un autre monde que le nôtre est totale.

L'ouverture est aussi sociale, d'une part en terme de sortie – près de 80 % des spectateur·rice·s viennent à plusieurs au cinéma, en famille, entre copains –, d'autre part en terme de partage – les temps d'échange qui peuvent être organisés après le film. Il y aura le souvenir de ce moment. Le spectateur pourra se remémorer la séance et les sensations qu'il a ressenties, qu'il a partagées avec ces connaissances ou même avec des inconnus. En somme, le fait de se rendre au cinéma est un acte militant. En échange d'un ticket, le spectateur s'engage, souhaite aller plus loin que le simple film, ne pas seulement le consommer mais chercher quelque chose de plus grand que lui. Il cherche à oublier le temps. Cet environnement pour découvrir des œuvres cinématographiques est unique et inoubliable. Précieux, il est à protéger. ●

La place des salles de cinéma dans les dispositifs d'éducation à l'image

L'Association Passeurs d'images a organisé du 24 au 27 novembre des rencontres annuelles, en ligne et en direct du CNC. L'occasion de tables rondes et de masterclass riches en échanges.

Les échanges de cette table ronde ont fortement fait écho à l'atelier organisé lors des Rencontres Jeune Public dont est issu le texte ci-dessus. Sont intervenus lors de cette table ronde : Philippe Meirieu (pédagogue), François Aymé (AFCAE), Hélène Milano (ACID), Aurélie Delage (FNCF), Denis Darroy (Passeurs d'images), Didier Kiner (ACRIF) et Marie Clément (enseignante).

Dans son propos liminaire, Philippe Meirieu a évoqué les enjeux forts autour de la nécessité d'amener des enfants en salle de cinéma : celui de la survie des salles de cinéma, lieux de convivialité, de culture, de rencontres, celui de l'éducation à l'image et celui de la préservation du patrimoine cinématographique. En s'appuyant sur d'anciennes recherches, l'une sur la perception des films en fonction de leur support de visionnage (télévision ou cinéma) et l'autre sur l'utilisation de la télécommande, le pédagogue a rappelé l'évidence : le fait d'être dans une salle de cinéma, dans le noir, sans être sollicité, permet d'avoir un regard sur l'œuvre qui est vraiment un regard disponible, on y voit alors des choses qu'on ne verrait pas en dehors d'elle. C'est pourquoi il faut que les enfants aillent au cinéma, dans une sorte d'inversion de la caverne platonicienne : les enfants doivent y revenir pour construire du symbolique, de l'imaginaire, une capacité d'attention linéaire. Par la suite, les différent·e·s intervenant·e·s ont toutes et tous insisté sur l'importance du lieu qu'est la salle de cinéma. Pour beaucoup d'enfants, les dispositifs sont l'occasion de se rendre, parfois pour la première fois, dans un lieu culturel, de rencontrer ses équipes. Le cinéma est un lieu de sociabilisation et de partage. Les élèves vont à la rencontre des œuvres et des artistes. La préoccupation principale aujourd'hui est de

maintenir la visite de ces lieux et d'encourager la sortie collective, le partage d'une aventure et d'une œuvre. Les dispositifs d'éducation à l'image ne sont pas simplement des dispositifs qui proposent des œuvres, ils sont aussi une pratique culturelle, qui se fait dans un lieu avec un cérémonial et des contraintes. Les dispositifs permettent aussi un accompagnement des élèves sur le long terme, un travail dans la durée, la construction d'un lien avec les jeunes pour qu'ils se sentent légitimes dans la salle. Travail qui ne peut exister sans médiation. C'est peut-être le point le plus épineux soulevé par les intervenant·e·s : les salles manquent souvent de ressources, de personnel, de disponibilité ou de compétences pour accompagner les séances des dispositifs. Du côté de l'Éducation nationale, ce sont les temps de formation pour les disciplines « non fondamentales » qui sont sacrifiés. On se trouve alors confronté à une très forte contradiction en ce moment entre les outils mis à disposition, mais un manque de moyens et de temps pour accueillir l'art à l'école. ●

Pour aller plus loin :

Barthes, *En sortant du cinéma* : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1975_num_23_1_1353

Toutes les captations des Rencontres Passeurs d'images : <http://www.passeursdimages.fr/2018-wp/restitution-des-rencontres-nationales-2020/>

Aides des collectivités territoriales aux salles de cinéma

Alors que la crise sanitaire a conduit à une deuxième fermeture des salles de cinéma en moins d'un an, passage en revue des différentes aides publiques mises en place pour soutenir les établissements, de la part des régions, départements et municipalités. Après 9 mois de crise sanitaire ininterrompue et une chute libre des entrées consécutive aux deux épisodes de fermeture des salles, le soutien des collectivités territoriales à destination de la profession se met en place, de façon inégale et à des niveaux variables selon les territoires.

La Région Nouvelle-Aquitaine permet de s'adosser à la prime Art et Essai accordée chaque année par le CNC, à hauteur de 50% de son montant, avec un plancher de 10 000 euros. Toutes ces aides auront un caractère forfaitaire, le paiement s'effectuera en une seule fois pour les aides inférieures ou égales à 23 000 euros, et les aides supérieures à 23 000 euros feront l'objet d'une convention. Il est important de noter que la Région Nouvelle-Aquitaine a été la première à avoir initié un plan d'aide en direction des salles, avec une volonté marquée de soutenir le secteur de l'exploitation, indispensable à la vitalité économique des territoires. Fort de cette dynamique régionale, **le département de la Dordogne** apporte un soutien de 144 000 euros adossés à la prime Art et Essai pour tous les cinémas Art et Essai, municipaux, privés ou associatifs. De surcroît, afin de les sensibiliser sur la nécessité de soutenir les salles, le président du Conseil départemental de Dordogne a écrit aux autres président·e·s de départements pour les inciter à des actions similaires.

En Île-de-France, un fonds régional d'urgence pour la culture a été porté à hauteur de 20 millions d'euros à l'occasion du deuxième confinement, soit une augmentation de 10 millions d'euros par rapport au premier confinement. Il vise à compenser une partie de la perte d'exploitation des établissements, sur la base d'un montant forfaitaire de 5 000 euros par lieu culturel, dont les cinémas indépendants, et à aider, jusqu'à 30 000 euros, à l'aménagement des locaux pour le respect des nouvelles règles sanitaires. À ce fonds d'urgence s'ajoutent également une avance systématique de 70% du montant des subventions annuelles et l'annonce à venir d'un investissement de 100 millions d'euros entre 2021 et 2027 dans la relance

culturelle, dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER), complété par 100 millions supplémentaires de la part de l'État. Au niveau départemental, si **la Seine-Saint-Denis** ne soutient pas directement la profession, les 6 cinémas associatifs ont été éligibles au Fonds d'Aide d'Urgence mis en place par le département. Enfin, **la Ville de Paris** a annoncé 438 000 euros de soutien exceptionnel pour 36 salles indépendantes de la capitale.

La Région Hauts-de-France s'appuie sur le Fonds de Soutien aux Structures et à la Vitalité Artistique (FSVA) à destination des salles privées. Une aide accordée, sous réserve que celles-ci aient été soutenues en 2018, 2019 ou 2020 par une subvention publique (de l'État, de collectivités ou de leurs groupements), que leur budget annuel global hors taxes soit inférieur ou égal à 450 000 euros en moyenne sur les deux derniers exercices (pour un total de 900 000 euros pour les exercices 2018/2019), et qu'elles aient subi, entre le 1^{er} mars et le 31 août 2020, une perte de recettes propres, une fois les aides publiques d'urgence déduites, supérieure ou égale à 50%, de 6 mois de recettes propres mensuelles moyennes des exercices 2018/2019. L'aide octroyée a vocation à venir compenser des pertes d'un montant minimum de 2 000 euros et sera plafonnée à 10 000 euros.

La Région Bourgogne Franche-Comté a annoncé une aide-plancher de 1 500 euros, plafonnée à 30 000 euros, s'articulant autour de trois critères, possiblement cumulables. Tout d'abord, une compensation des pertes d'exploitation pour la période de septembre à décembre 2020, à hauteur de 20% du montant de l'acompte du fonds exceptionnel de compen-

sation des pertes de recettes versé par le CNC (pour les cinémas en régie municipale, la prime forfaitaire s'élève à 2 000 euros); un encouragement pour la diversité de programmation et les actions d'animation vers les publics, de l'ordre de 50% du montant de l'aide 2020 relative au classement Art et Essai versée par le CNC; et un soutien à la trésorerie, avec une prime forfaitaire de 2 000 euros selon les dettes encourues, telles que les loyers à des bailleurs privés ou des prêts d'une durée supérieure à 10 ans.

La Région PACA a mis en place un premier fonds d'urgence de 320 000 euros pour la réouverture des salles, avec un montant moyen de 9 000 euros, ce qui a permis d'aider 37 établissements. Un deuxième fonds d'urgence se prépare, sur la base du pourcentage de la baisse du chiffre d'affaire billetterie TTC du 1^{er} janvier au 27 octobre 2020, du pourcentage du loyer annuel et des charges afférentes TTC pour 2020, et du nombre d'écrans. Les salles ayant bénéficié d'une aide du premier fonds ont été écartées de cette nouvelle aide. Au final, 28 salles (sur 80 ayant fait la demande) seront donc aidées avec une moyenne de 4 760 euros par salle, pour une aide globale de 247 500 euros. Les aides cumulées des deux sessions représentent un montant global de 525 000 euros. **Le département des Bouches-du-Rhône** abonde de son côté avec une opération intitulée «Tous au cinéma» qui propose une enveloppe globale de 200 000 euros s'appuyant sur un système basé sur le principe d'une place offerte/une place achetée pour toutes les salles du département.

La Région Normandie propose deux aides, l'une à travers le Normandie Relance Culture, un plan de 10 000 euros à destination des projets culturels mis en œuvre sur la saison

2020/2021, malheureusement peu sollicité par les salles car portant sur des projets réclamant un investissement de 10 000 euros minimum; et une aide octroyée par la Région à la Chambre syndicale des cinémas de Normandie, à hauteur de 100 000 euros pour l'ensemble des salles, répartis avec un plafond de 1 500 euros par salle, aide gérée par Normandie Images pour pallier les pertes liées aux séances scolaires.

La Région Pays de la Loire alloue une aide d'un montant maximum de 5 000 euros par salle en échange d'un appel à projets autour de nouvelles dispositions et actions, couvrant tout à la fois la mise en place de mesures sanitaires, ou des actions culturelles et commerciales. Le montant de l'aide est jugé en fonction des aménagements et de l'ambition des projets soumis. Les associations territoriales regrettent qu'aucune de leurs propositions n'aient été prises en compte par la Région.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a débloqué une subvention forfaitaire exceptionnelle de 1 500 euros en faveur des cinémas indépendants contre l'organisation de 3 animations dans les salles, une aide d'ores et déjà réclamée par 42 salles. Dans le même temps, le Fonds Régional d'Urgence Culturel (FRUC) accorde une aide plafonnée à 5 000 euros pour toute exploitation justifiant de dépenses d'équipements en 2018 et 2019. Des discussions sont en cours avec les élu·e·s et la présidence pour un fonds d'aide spécifique aux salles quels que soient leurs statuts, régie directe incluse.

La Ville de Lyon se joint à l'effort en débloquent 377 000 euros, dont 280 000 euros pour l'exploitation à destination des salles et cinémathèques ayant répondu à la demande. **La Métropole de Lyon** ajoute 1 000 euros d'aide pour les petites entreprises ayant bénéficié de l'aide de 1 500 euros, qui touche ainsi plusieurs salles de la Métropole.

La Région Grand Est apporte son soutien à l'animation dans les salles de cinéma, via une subvention au prorata des cinémas dont les actions sont engagées. De plus, les cinémas en grande difficulté pourraient bénéficier de l'aide aux entreprises en difficulté, via le service des actions économiques de la Région, avec le soutien du service de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire de la Région.

La Région Occitanie n'a pas proposé d'aide spécifique aux cinémas. Elle a toutefois accordé des fonds via des aides latérales dédiées au champ associatif, pour les cinémas concernés. De plus, a été mis en place le Fonds L'Occal qui permet :

Déploiement d'une mission de service civique destinée aux salles de cinéma

Consciente de l'impact de la crise sanitaire sur le secteur de la culture, l'association Unis-Cité, avec le soutien du CNC et en partenariat avec l'AFCAE, propose de développer une nouvelle mission de service civique destinée à soutenir les salles de cinéma indépendantes et Art et Essai dès leur réouverture. Le contenu de cette mission, qui se veut d'ampleur nationale, sera défini en étroite collaboration avec les salles et les associations régionales et territoriales, grâce notamment à une phase expérimentale. Celle-ci devrait démarrer dans plusieurs territoires au premier trimestre 2021 et consistera à mobiliser pendant 6 à 9 mois, une trentaine de volontaires en service civique pour apporter une aide adaptée aux besoins des salles et si nécessaire au contexte actuel. Engagés en binômes, ces jeunes pourront ainsi contribuer à plusieurs activités phares des salles, en bonne articulation avec les médiateurs culturels en place : l'accueil du public, la coanimation de débats (avant-premières, Fête du court métrage, festivals...), les actions menées auprès du public jeune, l'animation d'ateliers, la communication pour reconquérir le public... Grâce à son expertise du service civique, et en collaboration avec les professionnels du secteur, Unis-Cité se propose de faciliter l'accueil de ces jeunes en résidence dans les associations et les salles, en garantissant : la formation et un soutien pour les tuteurs désignés par les salles, le recrutement des volontaires, une formation socle des volontaires spécifique à cette mission, un co-tutorat (par Unis-Cité), ainsi que la formation

civique et citoyenne et l'accompagnement au projet d'avenir des volontaires. Une animation nationale permettra aux différents partenaires (locaux et nationaux) de partager les retours d'expérience et de participer aux échanges et recommandations. Cette expérimentation pourrait aboutir au déploiement d'une nouvelle mission de service civique au bénéfice de près de 1 000 salles. L'AFCAE portera une attention particulière à ce que ce dispositif soit complémentaire de celui relatif aux médiateurs culturels dans le cinéma (convention Région/CNC/État). •

À propos d'Unis-Cité : Depuis 1995, Unis-Cité est l'association à la fois pionnière et experte du service civique des jeunes en France. Elle a inspiré la loi sur le service civique de mars 2010 et s'engage depuis pour contribuer à sa généralisation en France et en Europe. www.uniscite.fr

À propos du service civique : Il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) désirant consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires perçoivent une indemnité mensuelle (± 577 €) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État. www.service-civique.gouv.fr

une aide à l'investissement (plafond 20 000 euros), un prêt à taux 0 pour la trésorerie (25 000 euros), ainsi qu'une subvention pour la digitalisation (plafond 23 000 euros) et la prise en charge d'un mois de loyer. L'aide départementale a été très engagée dans **le Gers, la Haute-Garonne** et **l'Aude**.

La Région Centre n'a pas proposé d'aides aux exploitants. En effet, la mise en place d'un Fonds Culture de 1 million d'euros en septembre n'a pas profité aux salles de cinéma.

En **Région Bretagne**, l'aide est définie sur la base de 30% de la prime Art et Essai ou forfaitaire si en réseau rural, plafonnée à 10 000 euros et bonifiée à 1 000 euros. •

À l'échelle nationale

L'Assemblée nationale a adopté en nouvelle lecture le projet de loi de finances pour 2021. Parmi les nombreuses mesures adoptées, les députés ont notamment conservé l'amendement prévoyant la suppression de la taxe spéciale additionnelle (TSA) due par les exploitants de salles de cinéma au CNC pour la période allant de février 2020 à décembre 2020. Cet amendement, déposé par les députés LREM puis voté par l'Assemblée nationale le mois dernier, représenterait une enveloppe de 36 millions d'euros. La FNCF a signalé qu'il était «*désormais capital que le ministère de l'Économie et des Finances compense les sommes concernées au CNC. En effet, celui-ci doit assurer la poursuite du soutien à apporter à l'ensemble de la filière, très gravement fragilisée à nouveau par la décision du gouvernement de ne pas rouvrir les salles de cinéma*». Le CNC a communiqué début janvier les modalités d'exonération de la TSA pour les exploitants. •

Plus d'informations sur le site du CNC : https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/exoneration-de-la-tsa-sur-la-periode-fevrierdecembre-2020_1383054

Le Courrier Art & Essai

ISSN n°2646-5868
ISSN n°2647-1973
(en ligne)

Directeur de la publication :
François Aymé

Rédaction en chef :
Renaud Laville

Adjoint de rédaction :
Emmanuel Raspiengeas

Secrétariat de rédaction :
Jeanne Frommer
Anne Ouvrard

Ont participé à ce numéro :
Solenne Berger
Boglarka Nagy
Agnès Rabaté
Anthony Roussel

Design graphique :
Guillaume Bullat
Voiture14.com

Relecture :
Anne Terral

Une publication de l'Association Française des Cinémas Art & Essai
12 rue Vauvenargues
75018 Paris
www.art-et-essai.org

Avec le concours du



Nouvelle opération : Coup de cœur surprise des cinémas Art et Essai



L'AFCAE a décidé de proposer une nouvelle action autour des films soutenus, avec la mise en place en 2021 du Coup de cœur surprise des cinémas Art et Essai.

Cette nouvelle action consiste à proposer chaque mois aux spectateur·rice·s des salles adhérentes qui le souhaitent une avant-première surprise autour de l'un des films soutenus par le groupe Actions Promotion de l'AFCAE. Chaque salle participante pourra choisir parmi une sélection

de 2 à 4 films, proposés en accord avec les distributeurs, et organiser une projection lors des journées dédiées (au choix, un lundi ou un mardi fixés préalablement par l'AFCAE). Cette opération devrait commencer dès que possible à la réouverture des salles. 200 cinémas adhérents se sont déjà inscrits pour participer à la première de cette nouvelle action, qui devait débiter au mois de janvier. Cette action vise à offrir une animation supplémentaire aux salles adhérentes, basée sur la relation de confiance et de fidélité que les salles entretiennent avec leur public, tout en valorisant le travail collectif du mouvement Art et Essai sur l'ensemble du

territoire. L'objectif est de créer un nouveau rendez-vous régulier mensuel. Une communication commune sera proposée par l'AFCAE, avec notamment la mise à disposition d'outils de promotion au profit des salles participantes (logo, carton numérique). En ces temps si incertains et difficiles, cette nouvelle action proposée aux 1200 cinémas de l'AFCAE constitue une belle opportunité pour montrer aux publics, aux médias, à la puissance publique et aux distributeurs notre capacité à nous rassembler et à défendre la culture de manière conviviale et dynamique. •



La Fête du court métrage revient du 24 au 30 mars 2021

En 2020, dans l'urgence, la Fête du court métrage s'était adaptée afin de proposer un événement en ligne, permettant ainsi à plus de 73 000 foyers d'avoir accès gratuitement à une offre culturelle de qualité. En 2021, 24 nouveaux programmes dont 9 réservés exclusivement aux salles de cinéma, 6 programmes tout public et 3 programmes Jeune Public, ainsi que de nombreux films très courts pour animer vos premières parties de séances sont proposés. Une carte blanche a été offerte à Miyu avec un programme osé pour sortir des sentiers battus. Les programmes Talents permettront de découvrir les cinéastes de demain, qu'ils ou elles soient réalisateur·rice·s, compositeur·rice·s ou scénaristes ! La Fête du court métrage se décline aussi de façon festive dans une vingtaine de villes ambassadrices avec

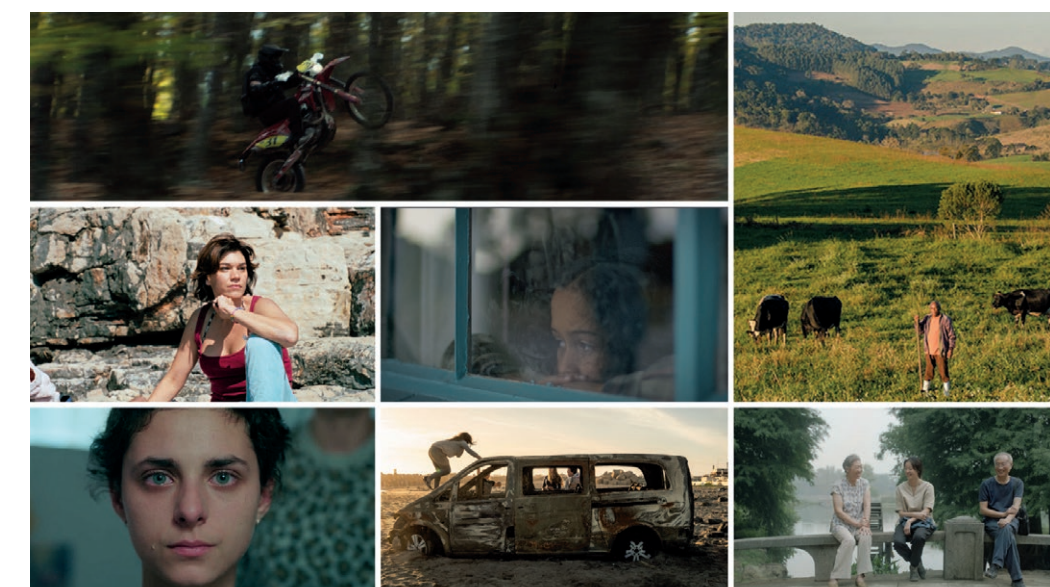
des ateliers sur la pratique du court métrage. Rendez-vous dès à présent sur www.portail.lafeteducourt.com pour visionner les programmes, faire votre sélection, créer vos séances et commander vos kits de communication. Les films choisis seront envoyés gratuitement en DCP par le vecteur de votre choix, ainsi que la communication nécessaire. Profitez de la Fête du court métrage pour faire vivre le court métrage dans votre salle, soit par l'organisation de séances payantes, soit en égayant vos premières parties de séance. Vous pouvez également profiter d'une version en ligne pour la partager avec vos spectateurs et créer un nouveau lien avec eux. •

Contact : Zoé Peyssonnerie—distribution@lafeteducourt.com
Tél: 06 21 58 72 54

Arthouse Cinema Awards 2020

Les lauréats des Prix des cinémas Art et Essai en 2020 sont moins nombreux que les années précédentes, notamment à cause de l'annulation de nombreux festivals. Les jurys de la CICAIE ont pu participer physiquement au festival Ciné Junior en Val-de-Marne (France) et à la Berlinale (pour les sections Panorama et Forum). Les autres jurys ont participé aux éditions en ligne des festivals suivants : Cinéma en Construction à Toulouse, Festival du film de Sarajevo et Annecy Cinéma Italien. •

Les films gagnants de 2020 sont :
– *Antigone* de Sophie Deraspe à Ciné Junior
– *Digger* de Georgis Grigorakis au Panorama de la Berlinale
– *L'Apaisement* de Song Fang au Forum de la Berlinale
– *Memory House* de João Paulo Miranda Maria et *El Otro Tom (L'autre Tom)* de Rodrigo Plá et Laura Santullo à Cinéma en Construction 37 Toulouse (édition en ligne)
– *Mare* d'Andrea Staka au Festival du film de Sarajevo (édition en ligne)
– *Punta Sacra* de Francesca Mazzoleni (édition en ligne)



Arthouse Cinema Awards 2021 Faites partie de nos jurys internationaux

En tant que membre de la CICAIE, vous pouvez participer pour faire partie de nos jurys internationaux lors de festivals de renom. Ceci est une occasion pour échanger avec des collègues du monde entier et pouvoir récompenser le film Art et Essai qui mérite le plus d'atteindre le grand public. Le prochain jury Art et Essai participera à *Cinéma en Construction* à Toulouse dans le cadre du festival *Cinélatino*. *Cinéma en Construction* est la section de l'industrie consacrée aux films en phase de post-production. Le jury du festival est composé d'un exploitant membre de la CICAIE et de deux distributeurs du réseau Europa Distribution. •

Inscrivez-vous maintenant sur le site de la CICAIE.
<http://cicaie.org/cicaie-art-cinema-awards/festivals-jury-application>



Commandez votre carte d'adhésion de la CICAIE pour l'année 2021

Les membres de la CICAIE peuvent commander la nouvelle carte CICAIE 2021, à partir de janvier 2021. L'ancienne carte est valable jusqu'à la fin du mois de janvier. Avec la carte CICAIE, vous avez la possibilité d'obtenir deux billets gratuits pour assister aux projections des salles membres du réseau du monde entier. La liste complète des membres est disponible sur notre site web. Nous vous rappelons que les membres ne peuvent demander qu'une seule carte par cinéma. •

Commandez votre carte sous le lien : www.cicaie.org

Rapport sur les cinémas pendant la pandémie de Covid-19

Depuis mars dernier, la CICAIE a commencé à rassembler une série d'informations sur l'évolution de la situation des cinémas pendant la période de pandémie de Covid-19, à savoir la période de fermeture, les stratégies de réouverture (nous avons également interrogé les cinémas membres sur leur réouverture en été), les mesures de soutien prises par les gouvernements et les ressources utiles sur les activités alternatives. •

Tout est consultable sur le site de la CICAIE sur la page « coronavirus » : <http://cicaie.org/en/coronavirus-2>



→ SUITE DE L'ÉDITO
FRANÇOIS AYMÉ, PRÉSIDENT DE L'AFCAE

du Napoléon d'Abel Gance. Que de bonnes nouvelles !? Netflix a compris depuis longtemps que la magie du cinéma se nourrissait de symboles, de rites, de mythes, du star-system, comme a pu récemment le souligner Thierry Frémaux. Sa prise de pouvoir (car c'en est une) passe donc aussi par la case symbolique, un investissement d'image à moyen terme (on aura remarqué que Netflix communique beaucoup moins sur les audiences des Scorsese, Fincher, Cuarón, Coen que pour *Le Jeu de la dame* ou *The Crown*). Toute la question est de savoir quelle est la place qui va rester pour les autres opérateurs, diffuseurs, producteurs. Quelle place auprès des spectateur·rice·s, des médias? Comment va-t-on protéger un autre système plus traditionnel, tourné vers l'artistique, qui se soumet moins à un marché mondialisé, à des schémas narratifs? La question se pose notamment en termes d'images : pour les politiques et les médias, le succès commercial de Netflix est spectaculaire et donc, d'une certaine manière, relègue au second plan le système traditionnel. Mais, comme a pu le dire un grand exploitant américain, quels sont les grands cinéastes que Netflix a révélés? C'est dans ces périodes de mutation que les questions de liberté de création et de diversité doivent être posées du côté du pouvoir et des médias.

Il y a une autre série dans l'actualité qui connaît encore des rebondissements mais qui ne passionne guère. C'est la série Pass Culture. Lancée en pleine campagne présidentielle en 2016, nous en sommes à la sixième saison! Malgré les piètres résultats, malgré la pandémie, l'objectif du gouvernement est de toucher l'ensemble des 800 000 jeunes de 18 ans avec un Pass ramené de 500 à 300 euros. Pour cela, un budget de 50 millions d'euros. D'où viendront les 190 millions manquants, on ne le sait pas encore. Le ministère de la Culture a bien intégré la nécessité de développer un travail de médiation, d'animation mais celui-ci ne saurait bénéficier d'un financement spécifique. Nous le redisons, le Pass Culture est ce que l'on appelle une fausse bonne idée. Ce n'est pas en faisant un chèque de 300 euros à une fille ou un garçon de 18 ans que l'on va l'inciter à avoir des pratiques plus diversifiées, on va au contraire développer les pratiques déjà existantes et dominantes. Il est encore temps d'investir vraiment, comme l'a préconisé le Premier ministre lors de l'ouverture du festival d'Angoulême, dans l'éducation au cinéma, la médiation culturelle, les animations, les ateliers. Donner le goût, au risque que le cinéma perde de sa saveur. ●



125 @NS

DÉJÀ

125 @NS

ENCORE!

Toute l'équipe de l'AFCAE vous souhaite une

BONNE ANNÉE 2021

AFCAE
ASSOCIATION FRANÇAISE DES
CINÉMAS ART & ESSAI

© Graphisme : Guillaume Bullat (Voiture14) – © Photo : Modern Times / Roy Export S.A.S